

TOMASZ WYSŁOOCKI

Université de Wrocław

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE DANS LES DICTIONNAIRES OU LES DICTIONNAIRES EN RÉVOLUTION

Le 14 juillet 1789, les Parisiens prennent la Bastille aux cris de « Vive la liberté ! ». Après, ils promènent dans la capitale française, tout fiers et enivrés de leur exploit, la tête coupée du commandant de cette prison fameuse, symbole de la monarchie absolue. Le peuple entre ainsi dans le jeu politique et révolutionnaire. Il n'observe plus les autres occupés à délibérer pour lui : il devient un acteur infatigable dans les événements et un agent, imprévisible il est vrai, du mouvement réformateur, commencé et dirigé par la bourgeoisie.

Cette première « journée révolutionnaire » n'était ni prévue ni préparée à l'avance. Le peuple qui criait « Vive la liberté ! » était-il conscient de la gravité de cette revendication et de ses conséquences ? Savait-il ce que cette « liberté » signifiait et pourquoi elle était préférable à l'état précédent des choses ? Rares étaient ceux qui comprenaient ce terme, étranger au système social et politique de la monarchie absolue française. Et s'ils y en avait quelques-uns qui en saisissaient le sens, c'était grâce à tout cet effort des philosophes et moralistes des Lumières qui, tout au long du XVIII^e siècle, avaient lutté contre l'injustice, posant de la sorte les fondements idéologiques du futur système social et politique qu'eux-mêmes n'imaginaient pas voir se réaliser dans un avenir aussi proche. Y a contribué également Louis XVI lui-même qui, afin de se montrer un prince réformateur et soucieux des problèmes de « ses peuples », avait supprimé la censure, provoquant la prolifération de nombreux journaux qui vulgarisaient et promouvaient ce que l'on pourrait appeler la « cause révolutionnaire ».

Les bourgeois, lettrés et cultivés, représentant l'ensemble du tiers-état dans l'assemblée des États-Généraux, sont ainsi confrontés, à leur propre surprise, à une

toute autre réalité. Une réalité que personne n'aurait cru possible quelques semaines auparavant. Le peuple (dans l'acception du terme à l'époque : les plus pauvres, c'est-à-dire les ouvriers manuels et paysans¹) ont donné une nouvelle impulsion à la révolution, mais en même temps un nouveau cours à l'événement, plus démocratique et plus radical. Cette force populaire, il fallait vite la canaliser et se l'approprier, car sans aucun contrôle, elle pourrait gâcher l'ouvrage des révolutionnaires.

La Révolution, quant à elle, devient un événement que tout le monde, occidental au moins, suit dès son commencement. Qu'est-ce que cette révolution dont on ne cesse de discourir ? Comment la comprendre ? Comment l'expliquer ? Le développement rapide de la presse quotidienne et les échanges par lettres entretenus entre les gens cultivés, qui formaient alors ce que l'on appelle aujourd'hui « l'opinion publique »², enflamment les esprits et font de la Révolution, semble-t-il, le premier événement historique mondialisé et médiatisé à ce point.

La censure anéantie, les Français goûtent avidement à cette liberté de parole. Ils sont assoiffés de nouvelles. Ils dévorent les journaux et les autres écrits qui paraissent alors : on y commente, on y critique, on y réprimande, mais aussi, on y explique, on y expose, on y glose et on y répertorie tout ce qui se passe. Les Français se jettent dans le tourbillon révolutionnaire. La vie politique fascine et hypnotise tout le monde à tel point que les belles lettres, les fictions ou les histoires extraordinaires peinent, semble-t-il, à trouver des lecteurs³, au moins au début de l'événement. La Révolution elle-même n'est-elle pas une histoire si improbable et si merveilleuse que l'on n'arrive pas à y croire ? Ne devient-elle point une sorte de conte de fées, où le vieil et méchant *Ancien Régime*, avec tous ses vices et préjugés, est enfin puni, et où le pauvre peuple maltraité, tel jadis Cendrillon, retrouve le bonheur et la justice ?

Pourtant, ceci ne veut pas dire que l'on ne lit plus : tout au contraire, on dévore les Rousseau, Diderot, Voltaire ou Montesquieu, mais cette fois, ce ne sont plus leurs *Nouvelle Héloïse*, leurs *Lettres persanes* ou leurs *Candide* qui allèchent les lecteurs. L'intérêt qu'on leur porte s'oriente désormais vers des sujets qui jusqu'alors n'intéressaient pas un large public : à leurs ouvrages romanesques, on préfère d'autres écrits de ces mêmes auteurs, tels *Du Contrat social*⁴, des articles

¹ Cf. « Peuple », [dans :] D. Diderot, J. d'Alembert (dir.), *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, <<http://portail.atilf.fr/encyclopedie/>> [consulté le 12 novembre 2015].

² Cf. R. Chartier, *Les origines culturelles de la Révolution française*, Seuil, Paris 2000, pp. 37–60 ; P.-Y. Beaurepaire, S. Marzagalli, *Atlas de la Révolution française. Circulation des hommes et des idées 1770–1804*, Éditions Autrement, Paris 1990, pp. 16–17 et 34–36 ; P.-Y. Beaurepaire, *La France des Lumières 1715–1789*, Belin, Paris 2014, pp. 749–755 ; J.-C. Bonnet, « La tribune et la presse », *Le français aujourd'hui* 82 (*Lire la Révolution*), juin 1988, pp. 33–40.

³ Cf. T. Wysłobocki, « Roman et Révolution : un couple mal assorti », *Orbis Linguarum* 41, 2014, pp. 379–388.

⁴ « On ne voit pas qu'entre 1770–1787 le *Contrat social* et les écrits de discussion politique [...] aient pris, dans l'opinion publique, une réelle importance. Ce sont les œuvres où l'on ne retrouve pas Rousseau, le Rousseau qu'on aime, le Rousseau qui émeut ; et l'on semble généralement les ignorer. »

choisis de *l'Encyclopédie* ou le texte *De l'Esprit des lois*, où les hommes politiques et lecteurs avisés cherchent des éléments de construction pour poser les fondements moraux et politiques du nouveau régime.

C'est dans ce même esprit que l'abbé Sieyès, l'un des « patriotes » fervents, livre au public son essai *Qu'est-ce que le tiers-état ?* Où, dans un exposé bien raisonné, il explique les principes de la révolution sociale qui s'esquisse à l'horizon : « 1° qu'est-ce que le tiers état ? Tout. 2° qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique ? Rien. 3° que demande-t-il ? à être quelque chose »⁵.

C'est toujours dans ce même esprit que l'on publie en août 1789 la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, « afin que cette Déclaration, constamment présente à tous les Membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs »⁶. À tout instant donc, les Français, fraîchement baptisés « citoyens », sans souvent trop comprendre cette appellation, doivent pouvoir accéder démocratiquement aux prérogatives qui règlent leur vie. Ils doivent pouvoir accéder au savoir, tout court. C'est cette mission éducative, initiée et propagée par les philosophes des Lumières, qui devient, mais à une plus grande échelle, le moteur de changements des mentalités et des réalités en France en cette fin de siècle. Et la Révolution hérite directement des Lumières : éclairer les hommes, mais non plus dans un esprit élitiste, mais tous, dans un esprit vraiment démocratique. Voilà une différence qui change complètement le cours des choses révolutionnaires et pose les fondements du régime démocratique et participatif dans lequel nous vivons actuellement.

Ce besoin d'expliquer aux Français les nouveaux mots qui allaient servir à la construction du nouveau système social et politique du pays a été vite compris par les dirigeants révolutionnaires. Ainsi, Sieyès publie à la hâte son *Préliminaire de la Constitution française*, une sorte de pendant à la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*. Il y explique la signification de nouvelles notions introduites par cette dernière, ainsi que le sens des articles qu'elle contient. Sieyès considère cela nécessaire.

Lorsque les hommes à qui on veut présenter leurs droits ont été éprouvés par des siècles de malheurs, remarque-t-il dans la préface, il est permis d'entrer dans les détails, et il peut n'être pas inutile de choisir, parmi les conséquences d'un principe, celles dont une connoissance plus explicite deviendra une précaution de plus contre les ennemis de la liberté⁷.

La nécessité d'asseoir le plus vite possible les principes révolutionnaires parmi le peuple devient donc manifeste : il faut les implanter et les ancrer pour qu'un

(D. Mornet, *Les Origines intellectuelles de la Révolution française, 1715–1787*, Paris 1933, p. 229, [cité dans :] J. Berchtold et al., *Rousseau et la Révolution*, Gallimard, Paris 2012, p. 27).

⁵ E.-J. Sieyès, *Qu'est-ce que le tiers-état*, [sans éd.], Paris 1789, <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k41687k>> [consulté le 12 novembre 2015].

⁶ *La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789*, <<http://www.legifrance.gouv.fr/Droit-francais/Constitution/Declaration-des-Droits-de-l-Homme-et-du-Citoyen-de-1789>> [consulté le 12 novembre 2015].

⁷ E.-J. Sieyès, *Préliminaire de la Constitution française : reconnaissance et exposition raisonnée des droits de l'homme, du citoyen*, [sans éd.], Paris 1789, p. 16.

vent contraire ne les abatte pas. Ceci prouve aussi que les gens ne possèdent pas tout le bagage terminologique et idéologique indispensable à déchiffrer les informations diffusées par le gouvernement. Ils manquent de repères qui leur permettraient de comprendre et de s'approprier les événements.

La langue donc, et elle avant tout, devient dès le début des changements la « cible » des révolutionnaires et reste un outil de vulgarisation des nouvelles idées et valeurs : on cherche à en éliminer des mots dits « aristocrates » pour les envoyer « à la lanterne », afin de les remplacer par des vocables « dignes d'une nation en reconquête de sa liberté ». Les hommes en place sont bien conscients de l'importance de la parole et de sa force créatrice et (ré)génératrice. Car au commencement est toujours le verbe.

Ainsi, la Révolution va tenter d'élaborer un projet linguistique sans précédent, travaillant parallèlement à unifier la nation (dont seulement 10% des habitants savent parler couramment français, le reste utilisant les patois ou d'autres idiomes⁸) et à l'uniformiser en ce qui concerne l'imaginaire et la conceptualisation de la réalité politique et sociale. La stratégie langagière devient alors une question politique et la langue, un outil de lutte idéologique.

[Cette] prise de conscience de l'importance de la langue est marquée par les besoins politiques. Le nouveau régime est amené à adopter un ensemble de pratiques pour gérer les affaires publiques concernant la langue. Une véritable politique linguistique se dessine. La République établit une ligne de conduite générale, vote des décrets, des lois et veille à leur application en prenant des mesures et des sanctions. La politique linguistique prend alors différents visages selon les situations politiques, tentant de combiner ses ambitions et les obstacles rencontrés⁹.

Or, malgré la prolifération de nombreux journaux, de cercles et de clubs politiques, les premiers révolutionnaires, et de suite les premiers contre-révolutionnaires, ont aussi eu recours à d'autres outils mieux connus et appréciés du public de l'époque : les dictionnaires. Des dizaines de mots, des définitions courtes et bien tournées, un niveau assez général, des textes faciles à rédiger : leur nature semble parfaitement répondre aux besoins du moment. Paraissent ainsi de nombreux dictionnaires, almanachs et encyclopédies par lesquels on cherche à expliquer les événements au large public, voire à le convertir aux nouvelles idées¹⁰. « La Révolution avait conscience de sa propre curiosité en regard de l'histoire de

⁸ M.-C. Perrot, « La politique linguistique de la Révolution française », *Mots* 52, septembre 1997, p. 159, <www.persee.fr/doc/mots_0243-6450_1997_num_52_1_2474> [consulté le 15 octobre 2015]. Cf. M. de Certeau, D. Julia, J. Revel, *Une politique de la langue. Révolution française et les patois : l'enquête de Grégoire*, Gallimard, Paris 1795 ; J. Guilhaumou, « Modérer la langue politique à l'extrême. Les journalistes remarqueurs au début de la Révolution française », *Annales historiques de la révolution française* 357, juillet-septembre 2009, <<https://ahrf.revues.org/10528>> [consulté le 12 novembre 2015].

⁹ M.-C. Perrot, *op. cit.*, p. 159.

¹⁰ Il serait difficile de citer le nombre exact de dictionnaires parus sous la Révolution. Annie Geffroy l'estime à une « quarantaine pour la période 1770–1815, l'année record étant 1790 avec 6 dictionnaires ». A. Geffroy, « Langues de la Révolution », *Le français aujourd'hui*, *op. cit.*, p. 17.

France, elle en était si persuadée qu'elle multiplia les études et surtout les dictionnaires ou encyclopédies sur ses propres inventions, sur sa nouveauté radicale et énigmatique. »¹¹ La contre-révolution de son côté œuvre, elle aussi, à influencer l'opinion publique et à noircir le camp « patriote ».

Dans notre article, nous voudrions nous concentrer sur quatre dictionnaires qui datent tous de 1790. Ils ont donc été conçus et édités tous les quatre quelques mois seulement après la prise de la Bastille. Rédigés à la hâte, ce que les auteurs ne cachent pas dans leurs préfaces, ces dictionnaires répondent à l'engouement dont se sont pris les Français pour l'actualité. Il s'agit du *Dictionnaire national et anecdotique* (DNA), du *Nouveau dictionnaire françois [...] composé par un aristocrate* (NDF), de l'*Extrait d'un dictionnaire inutile* (EDI) et enfin du *Dictionnaire raisonné de plusieurs mots qui sont dans la bouche de tout le monde, et ne présentent pas des idées bien nettes* (DR)¹². Les quatre ouvrages ont paru sous l'anonymat¹³. Et les titres, comme il est d'usage à l'époque, trahissent déjà l'optique dans laquelle ces ouvrages sont conçus, dévoilant les intentions de leurs auteurs.

Il serait intéressant tout d'abord, nous semble-t-il, de connaître les motivations qui ont poussé les auteurs à composer ces dictionnaires : c'est traditionnellement dans les préfaces qu'ils s'expliquent. Ainsi, l'auteur du *Nouveau dictionnaire françois*, qui se vante dès le début de son titre de noblesse, ne cache aucunement son attitude fort critique envers la Révolution qui, apparemment, le bouleverse à tel point qu'il ne résiste même pas à la tentation d'utiliser des gros mots, ce dont il tient à avertir ses lecteurs. Mais ceci est explicable, car sans eux, il aurait dû dissimuler la vérité :

Un dictionnaire étant fait pour donner bien clairement l'explication des mots, j'ai cherché à remplacer les épithètes de COQUINS, de SCÉLÉRATS, de MONSTRES, par d'autres plus honnêtes : j'ai cherché vainement ; la langue ne m'a rien fourni qui pût être mis à la place : forcé d'appeler les choses par leur nom, j'ai cru devoir, dans un Dictionnaire, sacrifier la politesse à la vérité¹⁴.

L'auteur de l'*Extrait d'un dictionnaire inutile* se montre, quant à lui, poétique et métaphorique dans la préface de son ouvrage ; en même temps, il fait une

¹¹ A. de Baecque, *La France de la Révolution. Dictionnaire de curiosités*, Tallandier, Paris 2011, p. 10.

¹² Voici les notes bibliographiques complètes : 1. *Dictionnaire national et anecdotique, pour servir à l'intelligence des mots dont notre langue s'est enrichie depuis la révolution, et à la nouvelle signification qu'ont reçus quelques anciens mots*, [sans éd.], Politicopolis 1790 ; 2. *Nouveau dictionnaire françois, à l'usage de toutes les municipalités, les milices nationales et de tous les patriotes, composé par un aristocrate*, [sans éd.], Paris 1790 ; 3. *Extrait d'un dictionnaire inutile*, composé par une société en comandite & rédigé par un homme seul, [sans éd.], Paris 1790 ; 4. M.***, *Dictionnaire raisonné de plusieurs mots qui sont dans la bouche de tout le monde, et ne présentent pas des idées bien nettes*, [sans éd.], Paris 1790. Ces quatre sources sont accessibles sur : <<http://gallica.bnf.fr/>>.

¹³ Les versions originales, publiées sur le site <gallica.bnf.fr>, ne comportent pas les noms des auteurs, mais ceux de deux ouvrages cités dans le présent article sont connus : Pierre-Nicolas Chantreau [DNA] et Jean-Pierre Gallais [EDI].

¹⁴ NDF, pp. I–II.

observation intéressante sur la vitesse avec laquelle adviennent les changements, ceux-ci influant aussi sur le vocabulaire des Français en quête de régénération des relations sociales :

La langue, ainsi que la nation, ont pris soudain un caractère de vigueur qu'on ne leur soupçonnoit pas en Europe. Notre génie, dirigeant son vol audacieux jusque dans les nues, plane avec complaisance sur nos têtes républicaines, & retombe en pluie de feu dans celles des journalistes, qui, comme autant de conducteurs électriques, vont porter l'étincelle de la liberté dans les cœurs les plus réfractaires¹⁵.

L'auteur est donc conscient de brusques innovations langagières introduites par la Révolution et de l'importance des médias par lesquels se propagent les nouvelles idées. Quelques phrases plus tard, avouant solennellement croire en la Révolution, l'auteur dit donner son dictionnaire « sans but, sans motif, & souvent sans [s]'entendre [lui]-même », pour enfin constater romantiquement : « Je suis le torrent qui m'entraîne »¹⁶. À la fin, il ajoute : « Enfin, après un long travail d'un mois je suis parvenu à mon but ». Que faut-il en penser ? Plaisante-t-il ? Serait-ce une sorte de pastiche lexicographique ? Ou tout simplement, essaie-t-il d'agir conformément à la vitesse des événements, ce qui ne lui laisse pas trop de temps pour réfléchir ni pour approfondir sa réflexion ?

Le troisième de nos soi-disant lexicographes, Pierre-Nicolas Chantreau¹⁷, cherche également à s'expliquer auprès de ses lecteurs. Lui aussi décrit son étonnement à voir apparaître dans le vocabulaire des Français un nombre considérable de nouveaux mots relatifs aux derniers événements :

[...] je fus vivement frappé de voir notre langue s'enrichir chaque jour d'une foule de mots qui caractérisent un peuple libre. Je m'écriai : *je suis libre, moi aussi !* Alors l'idée d'être utile à la nation fut la seule qui s'empara de mes facultés. [...] J'ai tout sacrifié pour remplir cette tâche comme elle méritoit de l'être [...] je me suis séquestré, enterré dans les livres et livré à des recherches pénibles¹⁸.

Cette « invasion » de nouveaux mots dans la langue française est donc due, selon l'auteur, à la liberté : un peuple languissant sous un joug despotique ne pouvait forcément pas connaître le vocabulaire qui ne faisait pas partie de sa réalité quotidienne et qui caractérisait un peuple libre. Et même si les Français connaissaient les mots, ils ignoraient leur vraie signification. Vivant sous un régime de liberté, il devient important de savoir ce que cette liberté signifie, afin de pouvoir

¹⁵ EDI, p. V.

¹⁶ *Ibidem*, p. VII.

¹⁷ Il faut rappeler que l'ouvrage paraît sous l'anonymat : à la page de titre nous pouvons lire que l'auteur s'appelle M. de l'Épithète et que le dictionnaire a été édité à Politicopolis.

¹⁸ DNA, p. 8. P.-N. Chantreau, *Dictionnaire national et anecdotique (1790)*, présenté et annoté par A. Steuckardt, Lambert-Lucas, Limoges 2008, p. 54, [dans :] *Histoire — Épistémologie — Langage*, t. 31, vol. 1, 2009, titre du volume : *Mathématiques et langage*, J. Guilhaumou (compte-rendu), <www.persee.fr/doc/hel_0750-8069-2009_num_31_1_3263_t9_0192_0000_4> [consulté le 15 février 2016].

transmettre ses principes aux générations futures. Voilà donc ce qui justifie la motivation de l'auteur du dictionnaire¹⁹.

Le quatrième lexicographe s'avère le plus sérieux et le plus profond dans ses réflexions. Il justifie son ouvrage par la nécessité d'expliquer au large public la signification de certains mots entrés depuis peu en usage : leur connaissance est d'autant plus importante que partout où l'on va, on les entend prononcer et déclamer. Tout citoyen, en vrai patriote, doit donc les comprendre pour ne plus être trompé ni ne plus tromper les autres : afin de pouvoir raisonner par lui-même ou d'aider les autres à comprendre. Ne serait-ce pas là la réalisation du grand vœu des philosophes des Lumières ? Pour pouvoir recevoir les leçons de la raison, il faut tout d'abord préparer sa tête et se défaire de tous ces vieux préjugés et dogmes dont notre cerveau est embrouillé. De même, pour pouvoir bâtir sur les ruines de l'Ancien Régime, il faut au préalable débarrasser le chantier.

Dans ce désordre, remarque l'auteur, nous n'en sommes point encore à donner les éléments du droit public, c'est-à-dire à semer le grain. Le terrain n'est pas disposé à le recevoir ; il faut défricher auparavant ; il faut labourer et retourner la terre. Il faut déterminer l'idée de quelques mots techniques qui sont dans la bouche de tout le monde, que tout le monde croit entendre, et sur lesquels on élève l'édifice d'une science de convention, d'une scolastique semblable à celle des praticiens qui déterminent la justice ou l'injustice par des rubriques dont ils n'entendent pas la lettre, et ne connoissent pas l'esprit²⁰.

On trouve une grande quantité de mots nouveaux ou qui ont changé de sens dans ces quatre dictionnaires. Faute de place, nous allons en citer quelques-uns pour en donner aux lecteurs une idée générale. Parmi les innovations lexicales de la Révolution, nous pouvons donc énumérer entre autres : *accapareur* (*accaparer*), *agioteur* (*agioter*), *barre*, *Bastille* (*bastillé*), *citoyen*, *civisme*, *cocarde nationale*, *comité*, *commune*, *constitution*, *contre-révolution*, *club*, *département*, *don patriotique*, *égalité*, *émigrants* (*émigrés*), *enragé*, *fédération*, *gardes nationales*, *guillotine*, *incendiaire*, *lanterne* (*lanterner*), *lèse-nation*, *maire*, *nation*, *papier-monnaie*, *patrie*, *patriote*, *patriotisme*, *peuple*, *régénération*, *révolution*,

¹⁹ Tout récemment a paru une édition critique et annotée de cet ouvrage, conçue et réalisée par une linguiste française, Agnès Steuckardt. Celle-ci remarque le fait que la « nomenclature du *Dictionnaire national et anecdotique* manifeste [...] une conception large du changement lexical : loin de se cantonner dans l'enregistrement des néologismes de forme, elle intègre très majoritairement des changements dans les usages discursifs des mots, et invite le lecteur à considérer que, si l'invention des formes nouvelles est le changement le plus spectaculaire dans le lexique, elle ne représente, dans son volume réel, que l'écume des fluctuations lexicales ». A. Steuckardt, « Présentation », [dans :] P.-N. Chantreau, *Dictionnaire national et anecdotique (1790)*, Lambert-Lucas, Limoges 2008, p. 54, [cité dans :] J. Guilhaumou, « Compte rendu de P.-N. Chantreau, *Dictionnaire national et anecdotique (1790)*, présenté et annoté par A. Steuckardt, Limoges, Lambert-Lucas 2008 », *Histoire — Épistémologie — Langage* 31/1, 2009, <http://www.persee.fr/doc/hel_0750-8069_2009_num_31_1_3263_t9_0192_0000_4> [consulté le 15 février 2016].

²⁰ DR, p. 15.

serment civique/national, *tribune* ou enfin *veto*²¹. Comme on peut le constater, l'apparition de la plupart de ces mots est la conséquence immédiate des changements politiques.

Il serait fort intéressant de voir comment les contemporains les comprenaient tous et ce qui se cachait derrière ces mots, mais nous devons nous limiter, dans le cadre du présent article, à un seul terme choisi. Après quelques hésitations préliminaires, nous avons décidé de nous concentrer sur le terme crucial de la Révolution française, c'est-à-dire « révolution ». Il nous semble qu'il serait profitable et utile pour tout chercheur travaillant sur cette période de l'histoire de France de comprendre comment les contemporains percevaient cet événement à son commencement. Car en 1790, date d'édition de ces quatre dictionnaires, la Révolution ne faisait que commencer ; elle était loin encore de son apogée que l'on pourrait placer au début de 1794, époque où triomphe l'esprit jacobin. Donc quel futur et quelle suite les auteurs prévoyaient-ils pour la Révolution, à supposer qu'elle dût en avoir ? Comment la comprenaient-ils et la concevaient-ils ? Enfin, comment l'expliquaient-ils à leurs concitoyens ?

La première signification du mot notée dans les dictionnaires datant d'avant 1789 renvoyait toujours au mouvement des corps célestes. Tel est le cas de la quatrième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* de 1762. La première acception du terme « révolution » y est purement astronomique : « Le retour d'une Planète, d'un Astre au même point d'où il était parti ». Ce n'est qu'en troisième lieu, après « révolution d'humeurs », qu'arrive la signification socio-culturelle, mais celle-ci n'évoque ni la brusquerie, ni la violence, ni le caractère populaire de l'événement : « Il se dit aussi figurément du changement qui arrive dans les affaires publiques, dans les choses du monde »²². Cette hiérarchie sémantique évolue légèrement, et en 1788, donc un an à peine avant la chute de la Bastille, cette évolution s'observe dans le *Dictionnaire critique de la langue française* de l'abbé Féraud : après la signification astronomique toujours en tête, suit directement le « changement des affaires, des choses du monde », devançant ainsi la « révolution d'humeurs » qui clôt le répertoire de définitions²³. Il semble que ce glissement de sens soit une suite immédiate de la révolution américaine qui venait de finir et qui enflammait les esprits européens dans les années 1780.

Par contre, la définition du mot « révolution » proposée par l'auteur de l'*Extrait d'un dictionnaire inutile* dévoile nettement le basculement du sens du mot vers son acception moderne : « Changement extraordinaire, bouleversant,

²¹ Une petite curiosité : l'auteur du *Dictionnaire raisonné* considère ce mot comme polonais.

²² *Dictionnaire de l'Académie française*, chez la Veuve B. Brunet, Paris 1762, version numérique : <<http://artfl.atifl.fr/dictionnaires/ACADEMIE/QUATRIEME/quatrieme.fr.html>> [consulté le 20 février 2016].

²³ *Dictionnaire critique de la langue française*, J.-F. Féraud (dir.), chez Jean Mossy, t. 3, Marseille 1788, <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50603p>> [consulté le 20 février 2016].

qui change entièrement [*sic*] l'état d'une chose »²⁴. Il énumère ensuite trois types de révolutions : physique, morale et politique, précisant ensuite que la France vit à ce moment-là les deux dernières en même temps. Après, il cite plusieurs passages de l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau qu'il considère, comme nombre de ses contemporains d'ailleurs, comme père doctrinaire de la Révolution.

L'auteur avoue cependant ne pas arriver à comprendre l'idée de Jean-Jacques exprimée jadis dans son *Contrat social* : « Mais qu'est-ce donc qu'une liberté, qu'il faut reprendre, & qu'on ne peut pas reprendre [...] ? Moi je n'y comprends rien »²⁵. À Rousseau, apparemment trop compliqué et qui, quoi qu'on en pense, faisait partie de cet Ancien Régime que lui-même critiquait, le soi-disant lexicographe dit préférer « bien mieux les excellentes réflexions de M. *Prudhomme*, & les délicieuses plaisanteries de M. *Camille des Moulins* [*sic*] qui nous promettent, chacun dans leur genre, plus de beurre que de pain, pourvu toutefois qu'on se défasse de quelques aristocrates ennemis de la révolution »²⁶. Voyait-il dans les opinions exprimées par ces deux révolutionnaires ardents et virulents le populisme excessif et le radicalisme des années à venir ? Pouvait-il déjà les pressentir, en 1790 ? Quoi qu'il advienne à la France, l'auteur évoque les mots du refrain de la chanson du moment « ça ira, ça ira ! ». Sinon, il est tout simplement amèrement cocasse.

Il finit l'article sur ces mots : « Et au fait, quel est le malheureux assez dépourvu de sens, pour désirer ou pour machiner une contre-révolution ? S'il en existoit, c'est aux petites-maisons, & non pas au châtelet qu'il faudrait le renfermer »²⁷. Donc il croit que la contre-révolution ne peut être mijotée que par des fous, des malades mentaux n'ayant pas le contact avec la réalité ; et qu'au lieu de les envoyer en prison, ils devraient être enfermés à l'asile. Tout le monde, en effet, *doit* vouloir la Révolution et quiconque s'y oppose ne peut être qu'insensé.

Pourtant, tout lecteur attentif pourrait y voir une ridiculisation de la position prise par la « faction patriote » : avec nous ou contre nous, et pas de place pour la critique, même des plus sensées. L'auteur de l'*Extrait d'un dictionnaire inutile*, quoiqu'il soit favorable à la « cause révolutionnaire », se montre critique envers la radicalisation des manœuvres du camp réformateur qui semble agir sans trop réfléchir et sous l'impulsion du peuple, celui-ci étant radical de nature en principes comme en action. Enfin, le lexicographe résume son opinion à une seule phrase prouvant sa perspicacité. Cette phrase ne se trouve que dans une note en bas de l'article : « on pouvait jadis penser sans parler, et [...] on peut aujourd'hui parler sans penser », ce qui m'a l'air d'un détestable jeu de mots, ou d'une équation sublime »²⁸. Voici donc un propos bien amer : la liberté de penser pour laquelle

²⁴ EDI, p. 259.

²⁵ *Ibidem*, pp. 261–262.

²⁶ *Ibidem*, p. 262.

²⁷ *Ibidem*.

²⁸ *Ibidem*.

tant de gens de lettres se sont battus pendant des siècles s'avère superflue, car on n'a plus le temps de réfléchir, puisqu'on prend des décisions, et de trop graves, tout à la hâte, sans parfois penser aux conséquences. L'auteur est donc critique non envers la Révolution elle-même, mais envers la façon dont on la fait avancer.

Passons à une autre définition, cette fois-ci plus courte et plus univoque que la précédente, qui dévoile nettement l'opinion bien contre-révolutionnaire de son auteur. Elle provient, ce qui ne devrait pas étonner, du *Nouveau Dictionnaire françois* [...] *composé par un aristocrate*. Dans la première phrase, son auteur renvoie les lecteurs à la réalité actuelle : « Révolution. Ce mot présente une idée de renversement, de subversion, ce qui n'était assurément pas le vœu des provinces, qui sont bien la véritable nation »²⁹. Il y est question du primat, dans la foulée des événements révolutionnaires, de Paris, plus radical en opinions que les autres parties du pays. L'auteur renvoie donc à la définition du mot « nation », que les Parisiens semblent oublier ou ignorer. Dès le début donc, une partie des hommes politiques et des gens de lettres craignaient la domination de la capitale, au détriment de la province. C'est d'autant plus intéressant que nous sommes bien conscients aujourd'hui des problèmes politiques qui allaient suivre.

« Les abus, pouvons-nous lire par la suite, pouvoient être réformés sans une affreuse secousse, et l'édifice pouvoit être réparé sans être détruit. »³⁰ Encore une fois, on nous présente la France de l'Ancien Régime sous l'aspect d'un bâtiment qu'il fallait sans doute rénover, mais pas au prix de la démolition de toute la construction ancienne : il y avait encore des poutres bien disposées à soutenir l'édifice national remanié. De pareilles métaphores « architecturales » se répètent presque dans tous les écrits qui paraissent alors et dont le but est de commenter et d'expliquer l'actualité.

L'auteur qualifie enfin les révolutionnaires de « gens tarés » et de « fanatiques », ce qui est bien étonnant sachant que tout au long du siècle des Lumières, c'étaient les philosophes réformateurs qui, de ces mêmes mots, désignaient les représentants des ordres privilégiés abusant de leur position sociale et politique. Dans ce renversement de rôles inattendu, ce sont les « patriotes » que l'on surnomme « aristocrates », tout en leur ajoutant d'autres qualités, telles que « nuls » et « coquins », et qui n'agissent que par « l'appât du gain ». L'auteur n'est pourtant pas contre-révolutionnaire dans l'acception moderne du terme : il considère les réformes politiques et sociales comme nécessaires au royaume, mais ne pense pas qu'elles doivent être aussi radicales. Il estime néanmoins que la position qu'il a prise est perdue, car « les honnêtes gens n'ont point d'assassins à leurs gages, et c'est là le plus fort argument de leurs adversaires »³¹. Il se lamente sur le caractère criminel qu'a pris la Révolution ou que les Parisiens lui ont imposé à

²⁹ NDF, p. 102.

³⁰ *Ibidem*.

³¹ *Ibidem*, p. 103.

l'encontre du reste de la nation. Car la Révolution, telle qu'il la perçoit, abonde en « invectives », « calomnies abominables » et « atrocités non motivées », et en même temps elle manque de raison et de logique, ce qu'il regrette.

La dernière définition³² que nous analyserons est celle du *Dictionnaire national et anecdotique*. Elle est bien particulière car elle se résume à cette phrase : « je n'ai pas besoin d'expliquer le mot, je n'ai que des vœux à faire pour la chose »³³. Il semble à l'auteur qu'il n'est pas nécessaire d'explicitier le terme au grand public, car celui-ci, de ses propres yeux, peut contempler la Révolution. Mais puisqu'il s'agit d'un dictionnaire « anecdotique », ceci ne doit pas étonner : la chose semble évidente, nul besoin de l'expliquer.

Il n'est néanmoins pas inutile de lire la suite de l'article, car l'auteur y invoque, et attaque en même temps, directement le feu roi Louis XIV et — quel outrage ! — il le tutoie à plusieurs reprises. Il espère que le « ci-devant » monarque souffre après sa mort, ainsi que tous ceux qui ont préparé le terrain pour mettre en place le système abusif de la monarchie absolue. Que gémissent donc les Richelieu, les Mazarin, les Louvois, les Dubois et les « Fleuri » : ils ont tous travaillé à enchaîner le peuple français afin d'en faire une nation d'esclaves. Ils sont donc tous « dignes de la lanterne », considère l'auteur.

Une citation capte d'autant mieux que les autres l'attention du lecteur ; elle montre bien ce que l'on pourrait aujourd'hui appeler la mythification des événements révolutionnaires. Car dès le début, la « propagande patriote » travaille à répandre les nouvelles dans toute la France et à transmettre une image favorable et valorisante des changements imposés sous la menace de la foule parisienne et à la stupeur des provinciaux. La voici : « Oh ! Louis le Grand, que Louis XVI rend si petit, que deviendront tes bottes et ton fouet quand tu apprendras les détails du 17 juillet 1789, et ceux de la séance du 4 février 1790 ; tu te croiras au pays de merveilles »³⁴. Hormis la haine de l'auteur pour Louis XIV et ses successeurs et continuateurs dans l'affermissement du système de la monarchie absolue, nous pouvons lire dans cette citation le respect et la reconnaissance pour le monarque d'alors, Louis XVI. Celui-ci, avant sa fuite à Varennes, était bien chéri des Français : on le considérait comme sauveur de la partie qui, en prince éclairé, a laissé libre cours à la Révolution.

Sommes-nous capables aujourd'hui de dire quelle était l'opinion générale des contemporains sur les événements révolutionnaires ? Non, sans doute. Car d'après les trois définitions que nous avons rassemblées dans le présent article, nous ne pouvons tirer d'opinion unanime. C'est par un pur hasard que les trois sources présentent des avis tout à fait différents. Mais grâce à ce hasard, nous pouvons voir tout un éventail, limité il est vrai, d'opinions sur la Révolution datées

³² Nous allons nous limiter à trois dictionnaires seulement, car le *Dictionnaire raisonné* [DR] ne comporte pas l'entité « révolution ».

³³ DNA, p. 163.

³⁴ *Ibidem*, p. 165.

de 1790. Mais notre assortiment de sources est d'autant plus intéressant que les textes analysés sont tirés de dictionnaires ; et le but de ces derniers est tout d'abord d'expliquer le monde à leurs lecteurs. Déjà par le choix des termes à définir, les auteurs cherchent à transmettre leur vision des choses : ils se construisent une réalité qu'il transmettent ensuite aux lecteurs. Et la période révolutionnaire est d'autant plus particulière que nul ouvrage n'échappe à la politisation de l'opinion et de l'espace publics : il est impossible à l'époque de ne pas manifester son attitude envers la Révolution, y compris dans les dictionnaires.

Par contre, le fait même que les trois dictionnaires ont été conçus et édités quelques mois à peine après la prise de la Bastille montre l'intérêt que les Français portaient aux événements, se rendant compte de leur gravité, ainsi que le souci de chaque faction politique, comme on disait à l'époque, qu'elle fût « patriote » ou « monarchique », de toucher et de convaincre un public le plus large possible, afin de s'emparer de ce que l'on peut appeler l'opinion publique dans le sens moderne du terme. Et les Français, eux, cherchaient alors à comprendre les événements : ils étaient en quête de leur identité, s'appropriant vite la riche symbolique qui inondait les places publiques et abondait lors des fêtes célébrées théâtralement et avec faste dans l'espace public.

Aussi vite qu'ils se sont approprié de multiples emblèmes révolutionnaires, tels que la cocarde tricolore ou le bonnet rouge, ils ont appris toute une multitude de nouveaux mots qui ont émergé dans la langue (ou qui ont changé de sens) pour désigner désormais les éléments d'une réalité jusqu'alors inconnue et qui n'était plus celle de la monarchie absolue. Au début, ces mots ne possédaient qu'un signifiant, car le signifié restait à apprendre et à découvrir. Les Français ont, tous en même temps, été forcés à commencer à parler et, enfin, à comprendre, en tant que « citoyens libres d'une nation libre », la « langue de la liberté » qui quelques semaines avant n'était pas la leur. Les quatre dictionnaires cités dans le présent article sont des *signa temporis* : ils trahissent le besoin éprouvé par les Français de (faire) comprendre les événements, afin de pouvoir se construire une nouvelle identité et d'adhérer à la communauté nationale, à la souveraineté, ce qui nécessitait un vocabulaire précis et uniforme pour tous. La Révolution devait rendre la nation « une et indivisible » idéologiquement. Et comment, sinon par la langue ?

Dès la convocation des États-Généraux, les journaux débordèrent de nouveaux vocables que chacun se donnait la liberté de comprendre à son gré, en fonction de sa formation et de son expérience personnelles, et que les hommes politiques et publicistes conjugaient et déclinaient comme bon leur semblait. Dans la profusion d'événements, on risquait de se perdre trop facilement : voilà une belle tâche pour les lexicographes. Comme nous pouvons le lire dans la préface au *Dictionnaire raisonné* :

Nos idées sont compliquées, leurs rapports sont composés. Elles sont, par cette raison, obscures et confuses, les lignes qui en font la circonscription sont mal tracées. Cependant notre cœur a ses mou-

vements ; il se forme des amours, des haines, des craintes, des désirs. On les applique à des objets que l'on connoît mal : on donne des noms à ces objets. Ces noms ne sont qu'une peinture d'objets imparfaitement connus : ils nous déguisent l'horreur de monstres qui devraient nous effrayer. [...] Ce n'est pas à des noms que nous appartenons et que nous devons obéissance, c'est à la vérité elle-même³⁵.

Voici donc le problème lexicographique, révolutionnaire et moral qu'il fallait vite résoudre : trouver et vulgariser la vérité, donner une vision du monde, non seulement cohérente mais objective et vérifiable. Une telle tâche est bien pénible, et devient presque impossible, surtout dans les moments d'effervescence et d'agitation qu'était la Révolution. L'auteur du *Dictionnaire raisonné* se rend bien compte de l'influence du langage sur la réalité, car non seulement celui-ci la reflète, mais aussi peut-il la façonner ou la déguiser. Qui contrôle la langue, contrôle les esprits, ce qui allait dans les mois à venir se confirmer sous le gouvernement robespierriste.

Il nous semble que ce n'est pas par hasard que la nouvelle version du *Dictionnaire de la « ci-devant » Académie française* a paru en 1798, l'époque où le pire était déjà passé et où la situation sociale commençait à se stabiliser. Le député au Conseil des Cinq-Cents Pierre Cabanis, qui présentait la dernière édition du *Dictionnaire* à ses collègues, fait dans son discours pour cette occasion une remarque bien pertinente à propos de la fonction (ré)génératrice de la langue : « On ne voit plus seulement dans cette admirable création de l'intelligence un moyen de communication et d'échange des idées : on y voit un instrument qui sert à les produire, & dont le perfectionnement peut contribuer d'une manière directe à celui de l'esprit humain lui-même »³⁶. Par la nouvelle édition du *Dictionnaire*, on règle symboliquement les comptes avec la Révolution française qui devient « lexicographiquement » apprivoisée, répertoriée et glosée, tout comme si l'on pressentait qu'une nouvelle époque est sur le point de commencer, amenant avec elle un nouveau langage, d'autres usages et d'autres symboles.

THE FRENCH REVOLUTION IN DICTIONARIES: DICTIONARIES IN REVOLUTION

Summary

When the French Revolution begins, nobody seems to be prepared for such a political and social rupture. Language first tries to adapt to the changing conditions — new words appear, which is a necessity of the moment, to reflect new realities as well as to build a national community based on the same new values and symbols. At the beginning these words remain largely unknown or

³⁵ DR, pp. 11–13.

³⁶ P.-J.-G. Cabanis, *Discours prononcé par Cabanis, en offrant au Conseil la nouvelle édition du Dictionnaire de la ci-devant Académie française*, Imprimerie nationale, Paris 1798, p. 2, <<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb301819854>> [consulté le 15 octobre 2015].

neglected by uneducated people, especially from the bottom of the social ladder — they simply do not understand exactly what all the politicians debate about. Some old terms also change their conventional signification. A number of dictionaries are edited then to explain those new words to the people, as the revolutionary authorities soon realize that this must become a priority. These reference books show nevertheless a subjective vision of the Revolution. The aim of this article is to recount the narration of those dictionaries in, of course, a very limited perspective.

Key words: French Revolution, vocabulary, language, dictionary, language politics.